

rent, au mois d'août 1296, quittance à Guy et à Guillaume d'Albon de la somme de 200 livres qui leur était due (1).

II. Guichard, seigneur d'Oingt, était en 1251 possessionné à Liergues, à Pouilly, à Ville-sur-Jarnioux, à Theizé, à Frontenas et à Moiré (2) ; approuva en 1260 la chartre de franchises accordée par son frère Etienne aux habitants de Châtillon d'Azergues. Dans son testament, qui porte la date du 25 juillet 1297, il donne à sa femme, nommée Marguerite, l'usufruit du château du Bois-d'Oingt et institue pour héritiers universels ses deux fils, auxquels il substitue leur sœur Catherine (3). Ses enfants furent :

- 1° Guichard, chevalier, seigneur d'Oingt, qui suit,
- 2° Louis, seigneur du Bois-d'Oingt, auquel sa mère fit donation, sous la réserve de l'usufruit, de tout ce qu'elle possédait dans la terre de Bâgé et dans les paroisses de Saint-Cyr, de Confrançon, de Ville-neuve et de Savigneux (13 mai 1300). Louis d'Oingt rendit hommage en 1305 à Humbert de Thoire-Villars pour le fief qu'il tenait de lui à Villeneuve. Il mourut au plus tard en 1335 ; car, dès le 25 janvier 1336 (n. st.), il fut pourvu, par des lettres de l'official de Lyon, à la curatelle de ses quatre enfants mineurs : 1° Humbert ; 2° Louis, qui fut grand sacristain de l'Ile-Barbe en 1377 ; 3° Dalmace, et 4° Guillaume (4).
- 3° Catherine, mariée, le 5 février 1320, à Jean de Marcilly-Chalmazel, seigneur de la Ferrière.

(1) Huillard Bréholles. Invent. des titres de la maison de Bourbon, nos 754, 777 et 818. — Invent. des titres de la maison d'Albon. — Cote D.

(2) Archives du départ. du Rhône. Arm. Agar, vol. 1, n° 22.

(3) Huillard-Bréholles. Inventaire, etc., n° 983. — Valentin Smith. *Considérations sur la Dombes* Revue du Lyonnais, 2^e série, tome XII, p. 32.

(4) Huillard-Bréholles. *Loc. cit.*, nos 1028 et 2116. — Noms féodaux. — Monfalcon. *Monumenta Lugdunensis historica*, p. 271.